

ROTARY INTERNATIONAL

Comité Inter-Pays
FRANCE - USA
Section Française

Rotary



Assemblée Générale Ordinaire du 12 décembre 2015

L'A.G.O de la section française du CIP France USA s'ouvre ce jour à 10h15 au Novotel de la Porte d'Asnières, siège du CIP.

La vérification des présences et des procurations montrent que le **quorum est atteint** et que l'assemblée peut délibérer valablement.

Le Rapport d'Activité (Le rapport complet est en annexe) présenté par le président Jean-Marie Poinard se résume en les termes suivants :

L'activité du CIP, depuis la dernière assemblée générale, a été essentiellement orientée vers le développement du projet d'échanges de stages avec les USA et soutien au RYLA de WE bilingue organisé par le club de Paris la Défense ainsi qu'à la préparation du séminaire franco-américain sur la Paix.

Les points supplémentaires suivants sont discutés:

Le nombre de cotisants individuels a beaucoup diminué (20 pour une recette de 1050€), soit une baisse de 50%. Cette année une relance téléphonique sera faite, avec information des membres du Conseil, sur le résultat de cette relance

Le jeune américain à qui on avait proposé, via le CIP, un poste à l'IFREMER a renoncé. A l'avenir, une lettre d'engagement du jeune, sera demandée avant de lui rechercher un stage.

Une alternance des lieux de C.A et A.G entre Paris et Rennes est entérinée.

Pour assurer une participation du CIP à la Convention de Séoul, un budget de 1250€ est alloué à Jean-Marie Poinard pour y assister et représenter le CIP France USA à la manifestation spécifique réservée aux CIP (petit déjeuner pour les DG Américains).

L'Assemblée commune aux 2 Sections du CIP aura lieu à **FIAP Jean Monnet**, 30 rue Cabanis - 75014 PARIS lors du séminaire pour la Paix de septembre 2016.

Un comité commun dont le sujet principal sera le point sur l'avancement du séminaire pour la paix aura lieu le 21 avril, avec Allen et Bart qui seront en France pour la conférence de district du 1650 de B Baranovsky.

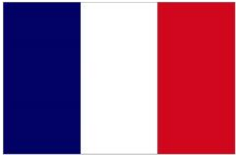
Fathia Zelmat, en raison de son indisponibilité liée à son activité pour les Rotaract français, renonce à être membre du C.A

L'Exercice 2014-2015 se traduit par les principaux chiffres financiers ci-après :

En relation avec les comptes envoyés préalablement à l'A.G, les membres de l'Assemblée demandent qu'une Provision de 8285,47€ soit passée, correspondant aux Fonds reçus sur 2014-2015 pour le Séminaire pour la Paix qui aura lieu en 2016.

Il en résultera une perte comptable de 1747,81 €

Les fonds propres s'élèveront alors à 50919,50 €, après affectation du Résultat de l'Exercice. Il est souhaité que dans le futur un Budget pour l'Exercice suivant soit soumis à l'assemblée générale.



ROTARY INTERNATIONAL

Comité Inter-Pays
FRANCE - USA
Section Française

Rotary



Les Résolutions suivantes sont soumises à l'A.G.

Première résolution :

L'Assemblée générale des membres, après avoir pris connaissance du rapport établi par le Conseil d'Administration sur l'activité de l'association durant l'Exercice clos le 30 juin 2015 et sur les comptes dudit Exercice, approuve lesdits rapports et les comptes annuels de cet exercice faisant apparaître un Résultat négatif de 1747,81 €.

Ensuite de quoi, l'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'Exercice de leur mandat jusqu'au 30 juin 2015.

Deuxième résolution:

L'Assemblée générale décide d'affecter en report à nouveau le Résultat déficitaire de l'Exercice 2014-2015 s'élevant à la somme de 1747,81 €.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale décide, pour l'exercice 2015-2016, de maintenir les cotisations au même niveau que durant l'Exercice 2014-2015, c'est-à-dire 20€ pour les membres individuels, 50€ pour les clubs, 150€ pour les districts.

Quatrième résolution :

L'Assemblée entérine la démission de Robert Héline de son poste de Vice-Président et nomme Georges Montsallier, qui accepte, Vice-Président.

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme de ses délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités.

Les 5 résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion est levée à 12h30

Le Président

le Secrétaire